

**Renouvellement du Collège des Usagers du secteur 4
Commission de la Recherche du Conseil académique**

Scrutin du 14 novembre 2018

Proclamation des résultats

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L.719-12, D.719-1 à D.719-40 ;

Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;

Vu les procès-verbaux établis par le Président du bureau de vote en date du **14 novembre 2018** ;

Article 1^{er} : Le Comité électoral consultatif examine les résultats du scrutin :

Nombre de sièges à pourvoir	1
Nombre d'électeurs inscrits	24
Nombre de votants	1
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages valablement exprimés	1
Quotient électoral (nombre suffrages / nombre sièges)	24

Une liste déposée et validée, ayant obtenu :

Liste	Nombre de voix	Sièges entiers
FRAT Jean-Pierre	1	1

Article 2 : Le Comité électoral consultatif rend l'avis suivant :

Proposition d'attribution du ou des siège(s) à : Monsieur Jean-Pierre FRAT

Article 3 : Proclamation – Election :

Le Président de l'Université de Poitiers proclame élu(s) le(s) candidat(s) désigné(s) à l'article 2.

Article 4 : Affichage – Publication :

Les résultats des scrutins seront immédiatement affichés dans les locaux de **l'UFR Médecine-Pharmacie** et publiés au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers.

Fait à Poitiers, le 15 novembre 2018

Le Président de l'Université de Poitiers,
Yves JEAN

P/le Président de l'université
et par délégation,
Le Directeur des affaires juridiques


Nirmal NIVERT